

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT BEAUZIRE**

Nombre de conseillers :

En exercice : 19

Présents : 13

Votants : 18

Objet : Rentrée scolaire
2018 – 2019
Temps scolaire

L'an deux mil dix-huit

Le 1^{er} mars 2018

Le conseil municipal de la commune de **SAINT BEAUZIRE**

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie

Sous la présidence de Monsieur HEBRARD Jean-Pierre

Date de la convocation du conseil municipal : 21 février 2018

Présents : Mesdames et Messieurs ARNAUD David, BRESSON Séverine, CHABRIER Michel, DAUZAT Christian, FOURNIER Michel, GARCIA Amélia, HEBRARD Jean-Pierre, JENTHON Thierry, LAURENDEAU Patrick, PARET Christine, PASCANET Serge, ROUGIER Mireille, SOUBEYROUX Valérie.

Pouvoirs : Mme SALA Géraldine à M. LAURENDEAU Patrick
Mme BARGHOUT Christine à M. HEBRARD Jean-Pierre
Mme BASSE Corinne à Mme SOUBEYROUX Valérie
Mme MORAND Sandra à Mme PARET Christine
Mme DE SOUSA Sandra à M. FOURNIER Michel

Absent : M. QUANTIN Hugues

Secrétaire de séance : M. DAUZAT Christian

Secrétaire administrative : Mme BRIFFOND Catherine

Monsieur le Maire expose :

Suite à l'avis de la commission communale des affaires scolaires en date du 21 février 2018 et suite à l'avis du conseil d'école présidé par Monsieur le Directeur en date du 27 février 2018 qui s'est prononcé pour le passage à la semaine de 4 jours par 14 voix pour, une voix contre et 2 abstentions, il est proposé à l'assemblée qu'à compter de la rentrée scolaire 2018-2019 l'organisation du temps scolaire soit organisée sur 4 jours : lundi, mardi, jeudi et vendredi avec les horaires journaliers suivants :

Matin : 8h 30 à 11h 45

Soir : 13h 30 à 16h 15

soit 6 heures par jour.

Après en avoir délibéré, l'assemblée adopte, à l'unanimité, la proposition ci-dessus.

Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus

Certifié conforme au registre des délibérations.

Saint-Beauzire le 5 mars 2018

Le Maire

Jean-Pierre HEBRARD